

**CHÔMAGE** / Christine Lagarde, ministre de l'Économie, redoute leurs effets

# Risque de plans sociaux importants pour l'été

Par Jean-Luc Crozel

jlcrozel@laprovence-presse.fr

Christine Lagarde reste lucide. Les chiffres du chômage au terme du mois de mai (+39 400 inscrits auprès de Pôle emploi) semblent marquer une légère inflexion, pour autant la ministre de l'Économie s'attend "à des plans sociaux importants pour l'été et à la sortie de l'été". Un commentaire livré hier sur la chaîne de télévision LCI, qui incite à penser que la crise n'est pas encore terminée et qu'il ne faut pas s'attendre à une embellie avant la mi-2010.

"Si la situation économique ne se stabilise pas de manière plus durable, on aura effectivement des plans sociaux et des restructurations importantes", a insisté la ministre. C'est la raison pour laquelle Christine Lagarde milite pour une généralisation du contrat de transition professionnelle (CTP). Un dispositif expérimental lancé en 2006, qui fin 2008 a été étendu à plusieurs territoires,



► Notre région n'est pas épargnée par les plans sociaux. Ainsi la fermeture des Papeteries de Malaucène.

/ PHOTO VALÉRIE SUAU

dont ceux de 33 communes du pourtour de l'étang de Berre. Objectif: aider dans leur reclassement les salariés qui travaillent dans une entreprise de moins de 1 000 personnes et ont été victimes d'un plan social. Le dispositif CTP permet de percevoir 80 % du salaire brut (100 % du salaire net) pendant douze mois. Les salariés bénéficient également d'un accompagnement personna-

lisé pour un retour à l'emploi. Gérée par Pôle emploi, la mise en œuvre du CTP dans le périmètre de l'étang de Berre est déjà à l'origine de 250 dossiers en cours de traitement. Un début.

Pour l'heure, dans la région Paca et depuis le début de l'année, le nombre des licenciements économiques a progressé de 15 %. Les secteurs du BTP et des services étant les plus touchés. ■

## EMPRUNT UNEDIC

L'Unedic, l'organisme paritaire qui gère le budget de l'assurance chômage, révalorisera de 1 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet les allocations de près de 1 million de chômeurs inscrits auprès de Pôle emploi. Une hausse inférieure au souhait des syndicats qui prônaient 2,5 % à 3 %, alors que le Medef préconisait 0,5 %.

L'Unedic, en tout cas, s'apprête à emprunter pour faire face à un déficit estimé à 18 milliards d'euros à l'horizon 2013. Contre 1,9 milliard à ce jour. Une mesure qui n'est pas exceptionnelle, puisque l'Unedic a déjà fait appel à l'emprunt dans le passé. Ainsi en 2001 et en 2002. Pour l'heure, un emprunt de 2 milliards arrivera à échéance en 2010.

J.-L.C.